

ABONNEMENT.
L'an (Nécessairement d'avance)... \$1.50
On ne s'abonne pas pour moins d'une
année... Il sera chargé \$3.00 par année
à ceux qui n'auront pas payé d'avance.
Toute personne qui voudra disconti-
nuer son abonnement devra en donner
avis à l'Éditeur, par écrit, un mois avant
l'expiration de son année.
L'abonnement continuera tant que les
arrérages ne seront pas payés s'il y en a.
Toute correspondance devra être ac-
compagnée d'un nom responsable. Aucun
écrit anonyme ne sera publié.
Les manuscrits publiés ou refusés, ne
seront point retournés.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

JOURNAL POLITIQUE.

P. L. TOUSIGNANT,
Propriétaire-Éditeur.

Notre Foi, Notre Langue et Nos Institutions.

Rédigé par un Comité de
Collaborateurs.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées à raison
de 10 centimes par ligne, pour la première
insertion, et de trois centimes pour les in-
sertions subséquentes.
Toutes correspondances personnelles
ou d'une nature intéressante, tous rapports
d'institutions financières ou autres, se-
ront insérés, à titre de réclames, au taux
de 20 centimes par ligne.
On traitera de gré à gré pour les an-
nonces commerciales à long terme, pour
lesquelles annonces, on fera une grande
réduction, si elles sont chargées
aux taux ci-dessus.
On devra, dans tous les cas, donner
à l'Éditeur avis de discontinuer toute
annonce à l'expiration du temps fixé,
sans quoi la publication en sera conti-
nuée au prix convenu, ou le tarif ci-dessus.
Toute lettre d'argent devra être en-
cadrée et adressée à l'Union des Can-
tons de l'Est, Arthabaskaville, P. Q.

Vol. 18.

ARTHABASKAVILLE, SAMEDI, 22 DECEMBRE 1883.

No. 2

ADRESSES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

EUG. CREPEAU,
Arthabaskaville, Bureau : rue
de la Cour.
PACAUD & CANNON,
Arthabaskaville, Bureau : rue
de l'Église.
E. L. PACAUD L. J. CANNON
M. J. A. POISSON,
Arthabaskaville Bureau
Bureau d'Enregistrement.
LAURIER & LAVERGNE
Arthabaskaville Bureau : rue
de l'Église.
P. J. BLANCHARD,
Arthabaskaville, Bureau : rue
de l'Église.

E. J. HEMMING D. C. L.
AVOCAT.

Bureau chez M. Manseau N. P.
DRUMMONDVILLE.

La Société entre M. Hemming et M. Richard
a été dissoute.

L. N. D. D'ARGY
Notaire
STANFOLD.

LOUIS RAINVILLE
NOTAIRE.
ARTHABASKAVILLE.

Bureau, rue de l'Église. Argent à prêter
Assurance contre le feu, sur la vie. Billets
de chemins de fer à vendre pour Manitoba,
l'Ontario, le Pacifique, le Vermont Central,
le Grand-Tronc.
30 Sept. 1882.

J. E. Girouard
NOTAIRE,
DRUMMONDVILLE, P. Q.

J. C. E. Bélanger,
NOTAIRE,
St. Pierre de Broughton, (Canton de
Leeds), Comté de Mégantic.

L. Lavergne
NOTAIRE

CESSIONNAIRE DU GREFFE DE
FEU F. X. PRATTE N. P.

Stanford, P. Q.
D. LORTIE
NOTAIRE PUBLIC.

ARTHABASKA STATION

J. N. GASTONGUAY
ARPENTEUR & INGÉNIEUR
CIVIL.

Tient son bureau rue de la Cour

HUISSIERS:
HYACINTHE JUTRAS,
HUISSIER,
Plessisville de Somerset.

Se chargera en outre des affaires pro-
fessionnelles, de toutes collections et
autres affaires du genre qu'on voudra
bien lui confier.

Dr. GRAVEL
ARTHABASKAVILLE.

Consultations à toutes heures
Bureau, Rue de l'Église.

FEUILLETON DU 22 Décembre 1883

Les Chevaliers de la Dynamite

ou
LES DÉCEPTIONS D'UN ATHÉE

(Suite.)

—C'est toute une histoire, dit M. Joubert, et une histoire intéressante. Je me ferai un plaisir de vous la raconter en quelques mots. Il y a quinze ans environ, à la suite d'un coup de tête, un jeune mineur de Bel Air dit adieu à son village et partit pour l'étranger. Ce mineur était Michel G., frère de Trivulce et âgé de dix-huit ans. On allait l'aventurier ? Il n'avait confié ses projets à personne. Les uns prétendaient qu'il se rendait aux mines de houille d'Angleterre, d'autres affirmaient qu'il se proposait de tenter la fortune en Amérique, d'autres enfin disaient qu'il s'était engagé dans la marine hollandaise. Les commentaires, vous le voyez, docteur, allaient leur train. Aucune de ces versions n'était vraie. Michel était simple ment embarqué à Marseille, sur un navire en partance pour les Indes anglaises.

Quelles furent les événements qui marquèrent le séjour de l'ancien houilleur à Bombay, à Madras ou à Calcutta ? Je l'ignore complètement. Tout ce que je sais, c'est qu'un jour Michel quitta l'Asie, un peu plus pauvre qu'il n'était venu, et alla chercher fortune dans les colonies anglaises de l'Australie et de l'Afrique australe.

Mais c'était un vagabond des mers, dit M. Dufresnay.
—Parfaitement, docteur.
—Je ne vois pas, je l'avoue, comment il a pu trouver le secret d'acquiescer la richesse...

—Attendez : je m'explique. Tout à l'heure j'ai parlé de l'Afrique australe. Ce fut là, aux champs diamantifères du Griqualand ouest, que notre aventurier s'arrêta enfin. A cette époque les sables de ces régions recélaient de véritables trésors. Michel prit place avec une ardeur fiévreuse parmi les nombreux étrangers que pressait l'amour du gain. Ses efforts ne furent pas infructueux. Plusieurs diamants d'un grand prix tombèrent entre ses mains. Cela excita son courage. Il acheta des claims ou lots de terrains diamantifères, les fouilla avec sa pioche, les passa au tamis, recueillit précieusement les richesses qu'il contenait. Que dirai-je de plus, la fortune de l'aventurier grossit avec une rapidité inouïe. Un jour, il put acquiescer une splendide habitation au Cap ; c'est là qu'il a vécu et c'est là qu'il est mort...

M. Dufresnay releva la tête.
—Mort ? murmura-t-il.

—Oui, il vient de succomber à une attaque de fièvre pernicieuse.

—Sa famille ?... Il a du laisser une famille au Cap ?

Sa famille n'existe pas : Michel est mort célibataire.

—De sorte que Trivulce est son héritier légitime, dit M. Dufresnay.

—Il ajouta aussitôt :
—Cette fortune est-elle considérable ?

—Elle s'élève à près d'un million et demi.

—Voilà un beau denier.

—Très beau, ma foi ! Trivulce n'aura même pas la peine de se dérangier pour recueillir cet héritage.

Michel était un homme d'ordre au tant qu'un bon frère, il a chargé un notaire du Cap de la liquidation de sa fortune. Notre jeune mineur recevra son million et demi, dès que les dernières formalités seront remplies, et je suis convaincu qu'il saura en faire un excellent usage.

A ce moment un pas rapide se fit entendre sur le sable de l'allée voisine. Nos deux amis tournèrent vivement la tête et se virent en présence du capitaine Granger. Le vieil officier semblait en proie à une vive agitation.

Après avoir serré la main du docteur et de M. Joubert, il prit un journal dans sa poche, l'ouvrit et le présenta à M. Dufresnay en indiquant du doigt un passage marqué au crayon rouge.

—Lisez, grommela-t-il d'une voix

sourde ; lisez, je vous prie.
M. Dufresnay avait jeté un regard sur le titre de la feuille. C'était le Journal de Saône-et-Loire. Il pâlit : un pressentiment terrible l'avait saisi au cœur.

—Lisez, répéta encore M. Granger. Le docteur obéit.

A mesure que ses yeux couraient sur la page, sa pâleur s'accroissait, une sueur froide mouillait ses tempes.

—Quel horrible crime !... murmura-t-il enfin en laissant tomber le journal. Quel événement funeste !...

—Oui, très funeste, dit le capitaine.

M. Joubert avait relevé la feuille. Ses yeux tombèrent sur l'article en cadre de rouge. Il lut et jeta une exclamation :

—Assassiné ! M. Buzot a été assassiné !... Et cela par son gendre !... On ne dit pas, ce qu'est devenu ce misérable. A propos, docteur, ne disait-on pas l'autre jour que le gendre de M. Buzot était ce d'Ormagney que votre fils paraît tenir en grande estime ?

M. Dufresnay eut comme un frisson.

—Je doute que Charles connaisse le misérable dont il est question, balbutia-t-il d'une voix étranglée.

—Rien ne le prouve en effet, dit le capitaine Granger. L'assassin me semble un aventurier cachant sous un nom d'emprunt son nom véritable. Mais la justice est saisie de l'affaire. La lumière se fera : attendons.

Evidemment le capitaine avait compris les angoisses qui tourmentaient le cœur de son ami. Il voulait mettre un baume sur la blessure qu'il avait faite un peu considérablement.

Il poursuivit après une pause :
—Voilà donc le résultat de cette union libre que la libre pensée a célébrée avec tant de pompe ! Un père indigné de ce nom oublié ses devoirs au point de livrer sa fille à un misérable. Le châtiment ne se fait pas attendre. Ce châtiment n'est-il pas effrayant ?

—Oh oui, effrayant, dit le docteur. Plus effrayant qu'on ne le pourrait dire. Cela est-il l'œuvre du hasard ?

—Non, ce Dieu, que nient les philosophes, n'a-t-il point voulu venger sa majesté outragée ?

—Dieu frappe parfois les coupables. Ses coups sont un avertissement dont il faut savoir tenir compte, dit M. Granger en pressant avec effusion la main de son ami.

Un sourire ironique effleura les lèvres de M. Joubert.

Allons, s'écria-t-il, ce cher docteur vient, si j'ai bien entendu, de faire amende honorable à la divinité. Comment un tel miracle s'est-il produit ?

—Le miracle ne s'est pas produit encore, dit d'un ton grave M. Dufresnay, mais les événements qui s'accomplissent sous nos yeux sont de nature, avouez-le, à inspirer les plus sérieuses réflexions.

—Bien, bien, le miracle n'est pas loin, dit le directeur des mines de Bel Air.

Personne ne releva cette parole.

Après le départ de ses amis M. Dufresnay s'installa dans son cabinet, et se laissant tomber sur un fauteuil, plongea son front brûlant dans sa main tandis qu'un sanglot déchirait sa poitrine.

C'est donc vrai, pensa-t-il, mon fils avait pour ami un assassin... un assassin ! Oh ! douleur !... Et cet homme me demande de le sauver... Il compte sur moi... Puis je hésite ? N'a-t-il pas eu l'audace de me prévenir qu'il tient entre ses mains l'honneur de Charles... Allons, je dois boire le calice amer jusqu'à la lie... je le boirai... j'aurai ce courage... Bientôt je saurai tout... Bientôt !... Oh ! Dieu, Dieu !

XXI

TERRIBLES RÉVÉLATIONS.

Deux heures plus tard, M. Dufresnay, pour essayer de calmer l'agitation de son esprit, quitta son appartement et s'enfonça sous les ombrages les plus épais du parc.

Le ciel était pur, l'air calme ; un beau soleil d'automne dorait le feuillage des marronniers et des platanes. Le docteur éprouva un certain bien-être. Il s'était approché insensiblement de la petite porte percée dans le mur d'enceinte. Tout à coup cette porte s'ouvrit et Valentin, le vieux jardinier, apparut pâle et effaré.

A la vue de son maître, il s'arrêta et s'écria :

—Ah ! monsieur, quel événement ! quel événement !

—Que se passe-t-il donc, Valentin ? Parle ; explique-moi.

—Monsieur le docteur, un homme est là sur la route, à cent pas brisé, expirant...

—Un accident s'est produit peut-être ?

—C'est cela, balbutia Valentin en essayant de reprendre haleine. Tout à l'heure un cabriolet monté par un monsieur de bonne mine et vêtu avec une distinction descendait la côte de Bel-Air avec une vitesse effrayante. Le mors aux dents. Arrivé auprès de l'auberge du Singe Vert, un craquement s'est fait entendre, suivi de cris et de gémissements. Le véhicule s'est heurté contre un lourd chariot chargé de houille stationnant sur la route. Je me suis précipité hors du parc, et j'ai vu l'infortuné voyageur gisant sans mouvement, presque sans vie dans une mare de sang.

—Je comprends, dit M. Dufresnay. Mais ce malheureux doit être secouru. Je cours auprès de lui.

—Hâtez-vous, monsieur, hâtez-vous de grâce !... Il vous attend.

—Il m'attend ?

—Oui, monsieur. Lorsque je me suis penché vers ce pauvre blessé il a prononcé un nom, le vôtre... Je suis accouru vers vous.

—Singulier ! murmura M. Dufresnay. Quel est donc cet homme ? serait-ce un ami ? serait-ce... ?

—Je n'ai jamais vu ce monsieur aux Orgettes, reprit Valentin, répondant indirectement à l'observation du docteur.

Bientôt, comme frappé d'une idée subite, il ajouta en tirant une carte de sa poche :

—Ah ! j'oubliais... Monsieur me pardonnera... Le nom de la victime est peut-être sur ce papier ?... Je ne sais pas lire, moi.

—Qui l'a donné cette carte ?

—Je l'ai trouvée sur le sol, à côté du blessé.

—Donne, donne vite.

Valentin obéit.

Le docteur jeta un regard sur le bistrolet maculé de boue et de sang, et un frisson parcourut ses membres. Il venait de lire ces mots :

CONTE D'ORMAGNEY

Le docteur froissa la carte et la glissa dans ses vêtements.

—D'Ormagney, se dit-il, ce misérable ici et expirant !... Il faut que je lui parle.

M. Dufresnay avait franchi la petite porte du parc. Valentin, qui courait en avant, le guida vers le blessé. Deux ou trois passants l'entouraient déjà, essayant de le ranimer. Parmi eux, il reconnut M. Joubert et Trivulce.

—Voilà enfin M. le docteur Dufresnay, dit ce dernier.

D'Ormagney ouvrit les yeux et balbutia :

—M. Dufresnay... Je l'attends... Eloignez-vous, je vous prie.

—Non, éloignez ?

—Oui, je veux l'entretenir un instant... Des affaires graves...

M. Joubert haussa les épaules et se tourna vers le docteur.

—Le malheureux délire, dit-il à voix basse.

Le docteur ne répondit pas.

Il s'était arrêté devant le blessé et le considérait avec une sorte de terreur. Soudain il se pencha à l'oreille de M. Joubert.

—Il est perdu, murmura-t-il ; il lui reste à peine quelques minutes de vie. Le blessé avait fait un mouvement pour se soulever sur son coude.

Ses yeux rencontrant les yeux de M. Dufresnay parurent se ranimer d'un éclat fugitif.

—Eloignez-vous, répéta-t-il en s'adressant aux spectateurs. Je veux lui confier un secret. Je vais mourir j'ai le droit de commander... Eloignez-vous.

Personne n'osa résister à cette injonction prononcée d'une voix ferme encore.

Le docteur s'agenouilla auprès de d'Ormagney.

—Je souffre... je souffre, balbutia celui-ci en posant la main sur sa poitrine ensanglantée... J'ai là quelque chose de brisé... Je vais mourir... Mourir ! ajouta-t-il en s'arrachant les cheveux ; mourir au moment où

j'atteignais le but !... Non, ce n'est point possible... je ne veux pas !... Vous êtes un habile docteur... Vous ferez un miracle... Vous me sauverez... Il faut bien que je jouisse des richesses qui sont là, dans ce portefeuille !...

Le malheureux prit un portefeuille volumineux dans ses vêtements et essaya de l'ouvrir.

—Infâme ! s'écria M. Dufresnay, ces richesses sont le fruit d'un crime... Vous avez assassiné... vous avez volé !

—Ah ! vous savez ?

—Je sais que M. Buzot est mort, je sais que vous êtes son... ?

—Assez ! assez ! pas de grands mots ! dit le blessé avec un rictus sinistre. Je suis un assassin, un voleur ; soit !... J'ai rempli mon rôle sans le moindre scrupule, voilà tout... Votre fils, votre Charles, lui aussi, a prouvé son mépris pour certains scrupules...

M. Dufresnay l'arrêta.

—Misérable ! vous osez insulter mon fils... Il n'y a jamais eu rien de commun entre lui et vous.

—N'affirmez pas cela, docteur Dufresnay ; ne l'affirmez pas ! L'existence de votre fils a été intimement mêlée à la mienne... Je pourrais le démontrer d'un mot... mais non... tout à l'heure, j'ai éloigné des témoins indiscrets... J'espérais que vous pourriez... que vous voudriez me sauver... J'étais fou... oh ! ma vie s'est échappée !... Malheur sur moi !

Le moribond entremêlait ces mots de gémissements, de cris, de blasphèmes étouffés.

Il entra ouvrit le portefeuille d'une main fiévreuse et saisit un morceau de papier plié en quatre.

—Reconnaissez-vous cette écriture ? dit-il en le présentant au docteur. Lisez, lisez ! il le faut... lisez M. Dufresnay.

Celui-ci prit le papier et palpa faiblement ; il venait de reconnaître l'écriture de son fils.

Le brouillon de la lettre fatale, balbutia-t-il. Ai-je bien lu ?

—Oui, oui, c'est le brouillon, de la lettre qui vous appelait au rendez-vous de la forêt de Sauvignes, reprit d'Ormagney avec une énergie factice... C'est le papier qui prouve l'infamie de votre fils... Voyez cette mention significative au dessous : " Transcrivez immédiatement ces lignes et envoyez-les à leur adresse. C'est un réel service que je réclame de vous, cher d'Ormagney ; car j'ai absolument besoin de visiter le cabinet de mon père en son absence..."

—Le monsieur ! murmura M. Dufresnay avec un accent déchirant.

—Vous avez compris, n'est-ce pas ? reprit impitoyablement le moribond. Votre fils était à bout de ressources... il voulait jouir de la vie... L'or que vous aviez en réserve le tentait... Il s'adressa à moi pour vous éloigner une nuit de votre demeure. Rien n'était plus facile : nos amis organisaient une réunion clandestine dans la forêt de Sauvignes... Un rendez-vous dans cette forêt devait plaire à votre esprit avide d'aventures et d'émotions. Nous fîmes servis à souhait... Votre premier mouvement fut d'accepter.

—Malheureux que je suis, dit le docteur. Ah ! si j'avais pu soupçonner !...

—Vous étiez sans défiance, poursuivit d'Ormagney. Votre fils pouvait agir en toute sécurité. Le concubine de la Roche-Blanche dura de longues heures ; il fut signalé par divers incidents qui captivèrent votre attention... De plus, vous étiez prisonnier dans un autre sombre... La retraite était impossible...

—Hélas ! ce n'est que trop vrai. Mais l'homme qui m'avait entraîné là, le bûcheron Garel n'était pas des vôtres, je l'espère ?

—Non, il n'était pas des nôtres. Il servait involontairement nos desseins... Pendant que vous écoutiez les discours des apôtres de l'anarchie, Charles franchissait le mur d'enceinte de la propriété des Orgettes, pénétrait dans vos appartements... fouillait les meubles... s'emparait des valeurs formant votre fortune et celle de votre...

Le docteur l'interrompit vivement.

—De grâce ne prononcez pas ce mot ! s'écria-t-il avec une terreur indicible.

Il continua en se penchant sur le blessé qui râlait :

—Et ces valeurs, ces valeurs que sont-elles devenues ?

—Elles ont disparu entre les mains de joueurs heureux.

—Jusqu'au dernier écu ?

—Oui, jusqu'au dernier écu.

—L'infâme ! l'infâme ! l'infâme ! rugit le docteur.

—Il est insensé à vos malédictions, reprit d'Ormagney d'une voix éteinte.

—Que voulez-vous dire ? parlez, je veux tout savoir... Charles... ?

—Après avoir dispersé une partie de ses richesses à Paris, votre fils, cédant à mes instances et à celles de quelques amis, se rendit à Monaco, convaincu que la fortune cesserait de lui être défavorable. Cet espoir devait être déçu. Le reste de la somme volée fut englouti dans une séance de jeu... Fou de colère, Charles provoqua en duel le russe Ivanowitch sous prétexte qu'il s'était conduit déloyalement... La rencontre eut lieu...

—Et elle fut fatale à mon compable et infortuné fils ? dit M. Dufresnay.

—C'est vrai... il tomba le cœur troué d'une balle... Il dut expier sur le coup...

Un cri d'angoisse et de désespoir—retentit en ce moment auprès du docteur. Il tourna la tête et vit Madeleine chanceler et s'affaïsser sans mouvement sur le sol.

M. Dufresnay courut vers elle.

—Ah ! pauvre enfant ! proféra-t-il. Elle a tout entendu... cela peut la tuer.

Il l'enleva dans ses bras et appela Valentin qui arriva baléant.

—Emportons-la, aux Orgettes, dit-il ; elle se meurt, elle meurt !

Lucien Thoux.

(A continuer.)

COMMENT ON APPRÉCIE LA VALEUR MORALE D'UN LIVRE.

Un religieux écrivain donne les règles suivantes pour apprécier la valeur morale des livres :

Première règle.—Tenez pour certain qu'un livre est dangereux et mauvais quand il est de nature à vous rendre intéressantes et agréables les situations dont le résultat est une faiblesse ou une fuite, ou quand il rend présentes à votre imagination les actions ou les paroles que vous ne voudriez ni voir de vos yeux ni entendre de vos oreilles.

Deuxième règle.—Régardez comme dangereux tout ouvrage qui tend à développer outre mesure et à exalter l'imagination. Cette faculté de l'âme n'a pas besoin d'être fortifiée ; on doit au contraire, la régler, la contenir, et lui refuser tout ce qui pourrait lui donner une activité qu'elle ne manquerait pas de tourner contre les autres puissances.

Troisième règle.—Si vous voulez bien juger du mérite d'un livre, demandez-vous à vous-même si vous aimeriez à avoir son auteur pour père ou pour directeur. Quand une lecture, dit la Bruyère, vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez point d'autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ouvrier.

Jean Jacques Rousseau, dans un mouvement de sincérité, nous donne cet avis pour juger de nos lectures : " Sondez les dispositions où elle laisse votre âme. Quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte pas ses lecteurs au bien ?"

Voici sur ce sujet l'opinion de M. de Maistre : " Il y a une méthode sûre pour juger les livres comme les hommes, sans les connaître, il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs."

Les règles d'années pour apprécier la valeur morale des livres, sont les mêmes pour les journaux. Ainsi donc, soyons scrupuleux sur le choix des livres, et défions nous des journaux à reproductions malsaines car ils gâteront notre esprit et notre cœur.

LE SOMMEIL.

L'homme dort un tiers de sa vie. Il faut, on général, huit heures de sommeil à l'adolescent, sept à l'adulte, cinq au vieillard et trois au malade.

Un sommeil trop court altère la

La suite sur la 4^{me} page.

Avez-vous des Cadeaux à faire ? Avez-vous des Etreunes à donner à vos enfants ? Rendez-

NOTE DE L'ÉDITEUR

10. Il est entendu que toute impression faite à notre atelier est payable à l'avance.

20. Pour les annonces d'annonces : Les annonces légales, judiciaires et autres doivent être payées d'avance par le procureur ou agent de la partie intéressée, ou par celle-ci, nous réservant notre recours contre l'un ou l'autre, ou les deux conjointement et solidairement il y a lieu.

30. Lorsque les annonces demandées devront être tolérées, si elles n'ont pas été payées après la première insertion, elles seront discontinuées sans préjudice à notre réclamation pour la publication de la première insertion, contre les parties ou leurs procureurs et agents tel que ci-dessus.

40. Nous répons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quant à la forme et au fond.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

ARTHABASKAVILLE, 22 DEC. 1893.

NOTRE OPINION.

Il est probable qu'avant la St. Sylvestre, la province de Québec aura un nouveau gouvernement. Pour des raisons à lui seul connues, M. Mousseau renonce à conduire plus longtemps la barque de l'état.

Il s'agit maintenant de lui trouver un remplaçant. Cette tâche incombe au lieutenant-gouverneur. On cite les noms des Hons. Dr. Ross, Masson et Taillon. Ce sont des hommes des plus acceptables et que nous serions heureux de voir succéder à M. Mousseau. Nous nous déclarons d'avance satisfait du choix d'aucun de ces messieurs.

Quant au personnel du cabinet, nous le voulons pur et sans barriolages ; nous ne voulons pas d'apostats politiques ; nous demandons des hommes connus pour leur sincérité et leur fidélité aux principes conservateurs. Ce n'est qu'à cette condition que le nouveau gouvernement recevra l'appui des conservateurs et pourra rallier les diverses factions du parti.

Encore une fois pas de barriolages.

QUE FAIRE ?

Encore tout récemment les évêques américains ont prouvé non seulement l'utilité, mais la nécessité de la presse catholique, d'accord en cela avec Pie IX et l'illustre Léon XIII.

Le *Journal de Rome*, à cette occasion fait de magnifiques commentaires. Nous en détachons ce qui suit en abrégé :

"La presse quotidienne menace l'Eglise ; l'Eglise a voulu que les catholiques fussent armés pour le combat contre les autres. La presse catholique a donc été déclarée par Pie IX « une œuvre pie » Léon XIII, dans une mémorable audience accordée le 22 février 1879 aux représentants de la presse catholique conduits à St. Pétersbourg par Mgr Tripepi, prononça ces paroles : « Puisque c'est une coutume universellement répandue, et qu'il y a nécessité pour ainsi dire de publier des journaux, les écrivains catholiques doivent travailler surtout à appliquer à la société civile et à la défense de l'Eglise les moyens employés par les ennemis pour la perte de l'une et de l'autre. »

"La cause est donc jugée par la Papauté même et les catholiques doivent, de stricte obligation, travailler eux aussi à la diffusion de ce contre-poison de l'erreur."

"Léon XIII a donné lui-même l'exemple. Jamais il n'a cessé de s'intéresser à la presse catholique, d'accueillir ses écrivains, de les guider, de les reconforter, de les bénir eux et leurs lecteurs."

"Toute opposition catholique à la bonne presse a donc cessé d'être légitime. Il faut travailler à la rendre meilleure, à la mieux armer pour le combat, à la reprendre à profusion partout où il y a une erreur à dissiper, une plaie à guérir."

Ici dans notre province de Québec l'opposition la plus forte à la presse catholique vient de quelques évêques dont Mgr. l'archevêque en tête.

Aussi la position des journalistes catholiques n'est-elle pas des plus faciles ni des plus agréables.

Pourtant, il nous semble que le pape et les évêques américains ne restreignent pas leur opinion à l'Italie et aux Etats-Unis seulement. Non elle embrasse l'univers catholique sans exception.

Que faire donc en face des restrictions ainsi apportées par les évêques canadiens aux opinions et aux desirs du St. Siège ?

Il n'y a qu'une réponse à faire : que chacun obéisse à son évêque.

L'obéissance, dans un cas comme celui-ci, sera plus agréable à Dieu que les services les plus éminents rendus à la religion et à la société par les écrivains de bonne volonté qui ne demandent pas mieux que de défendre l'une et l'autre contre la mauvaise presse.

Le délégué apostolique sera peut-être saisi de la question.

QUELQUES VÉRITÉS.

Une chose qui frappe de prime abord chez les cultivateurs canadiens, c'est leur apathie pour tout ce qui concerne leur état.

La province possède, il est vrai, un conseil d'agriculture, mais ses membres sont-ils de vrais habitants ?

Nqn. Ce sont des députés, des marchands, des hommes d'affaires qui font de l'agriculture un accessoire à leur occupation principale, c'est à dire une affaire secondaire ; des gens, enfin,

qui connaissent bien les principes et la pratique—nous voulons croire—de l'agriculture, mais qui ne relèvent pas absolument de cette branche pour gagner leur vie.

Outre le conseil d'agriculture, nous avons la presse qui s'occupe incidemment d'agriculture et qui fait de son mieux pour en faire comprendre l'importance aux cultivateurs.

Mais la masse de ceux-ci que fait-elle ?

Rien, son indifférence est non seulement traditionnelle mais proverbiale.

Chez elle, la routine domine en maîtresse et paralyse jusqu'à la pensée !

Pas de raisonnement, pas d'observations, pas même d'économie. Elle vit comme elle cultive, au jour le jour, sans souci du passé comme de l'avenir, et vogue à la galère.

Aussi, est-il rare de voir la masse de nos cultivateurs s'enrichir ; les trois quarts et demi végètent et s'endettent.

La passion du cultivateur canadien est le cheval. C'est l'objet de ses rêves, de son ambition. Toute sa gloire est là. Il ne parle que de cela du premier de janvier au trente et un de décembre. Celui donc qui possède un bon trotteur est le héros de la localité. Ce qui n'empêche pas que chacun vende son cheval comme la perle du canton, et qu'il se fait peu de chose en général pour l'amélioration de la race. Discussions vaines, passe-temps futiles, plutôt dignes de maquignons que de gens sérieux.

On a reproché au cultivateur canadien de se livrer au luxe. Faut-il s'étonner. Il y a encore ici un travers absolument incompréhensible. Le luxe du cultivateur, savez-vous où le prendre ? Il est tout dehors et consiste en belles toilettes, en belles voitures, en beaux harnais ! Un garçon d'habitant bien habillé, bien attelé, voilà la *plus ultra* de l'espèce. Mais rendez-vous à la maison de ce gérant qui, le dimanche, éblouit vos regards à la porte de l'église, par les plaques étincelantes de son harnais, le poli de sa voiture et le faste de ses habits—qu'y trouvez-vous ?

Une maison vide de meubles ou à peu près. Vous n'y voyez que l'indispensable : banc des seules, outre le poêle, les lits, et la table souvent dépeuplée par l'usage de deux ou trois générations. Voilà tout ! Est-ce là du luxe ? Ce n'est pas même le confort ; mais c'est la vérité toute nue.

Pourquoi donc cette simplicité dans l'intérieur de la famille du cultivateur et cet étalage huppé lorsqu'elle se montre au dehors ?...

Je laisse la réponse à qui de droit. Moi je ne comprends le luxe que d'une manière pour le cultivateur, c'est d'abord :

Une terre bien cultivée selon toutes les règles de l'agriculture raisonnée ; Des animaux de races, bien soignés, bien gras ;

Des bâtiments bien entretenus, où les engrais sont tous utilisés, où tout est dans l'ordre ;

Une maison confortable qui rend l'existence agréable à la famille.

Une comptabilité en règle dans laquelle on figure au passif aucune hypothèque ni compte de magasin.

Un système agricole par lequel pas une minute n'est perdue, selon la devise anglaise *time is money*.

N'est-ce pas que cela vaudrait infiniment mieux que la routine actuelle ?

V. G.

PLUS MAÎTRE.

"L'honorable M. Mousseau dit le *Nouveliste*, avait solennellement promis et offert à M. le Dr. N. E. Dionne du *Courrier du Canada*, la position d'inspecteur d'anatomie pour la section de Québec et il se trouve que, c'est M. le Dr. Dion, de St. Sauveur—un libéral—qui est nommé."

Sans doute que M. le Dr. Dion est parfaitement qualifié pour remplir la charge qui lui est dévolue, mais d'un autre côté, pourquoi M. Mousseau prend-il plaisir à tromper nos amis et surtout l'un de ceux qui se sont le plus sacrifiés pour le défrayer ?

Dion, Dionne, tous les deux docteurs, certes, il doit y avoir là une erreur typographique. La *Gazette Officielle* est priée de rectifier au prochain numéro.

AH ! AH !

On lit dans l'*Evenement* de vendredi :

Il circule dans l'archidiocèse un factum de Mgr. Laflèche contenant de nombreux allégues contre Mgr. Taschereau.

A cela le *Nouveliste* de samedi ajoute :

"La rumeur veut que ce mémoire dont l'existence tenait à près de deux années, ait été envoyé de Rome au Canada par Mgr. Zibelli. La rumeur va plus loin même, elle

ajoute que plusieurs exemplaires des lettres aux curés de la Propagande ont fait fausse route et sont venus au Canada. Mgr. Laflèche ne serait nullement responsable de cette erreur."

NOËL.

C'est le cri qui résonne.

Au jour où l'amour donne

Un sauveur

Au pécheur.

Quel heureux jour que celui dont nous célébrons mari le joyeux anniversaire.

Quelle nuit magnifique que celle qui donna à l'humanité déchue une humanité divine.

Tout ce que le Ciel avait de plus riche, de plus resplendissant, descendait alors sur la terre adorer et rendre hommage à ce qu'il y avait de plus pauvre ici bas.

Une étoile se décrochait même du firmament pour conduire des rois bergers sur la scène la plus douce que l'œil humain n'ait jamais contemplée.

Une musique céleste, des chants d'une suavité inconnue, remplissaient les airs. Les échos se jouèrent longtemps des vibrations sonores de l'espace, se renvoyant comme à plaisir, ces paroles qui résonnent encore à travers les siècles sans s'être jamais affaiblies : "Gloire à Dieu au plus haut des Cieux ; paix aux hommes de bonne volonté sur la terre."

Toute la cour d'Hérode se troubla et le roi pervers avec elle. Qu'y avait-il donc ?

Oh ! peu de chose en apparence. Un pauvre couple, chassé d'une hôtellerie à cause de son indigence, venait de se réfugier dans une grotte, une étable de Bethléem. Là, un enfant leur naissait ; couché sur la paille, quand le père et la mère ne l'avaient pas dans leurs bras pour le couvrir de caresses, pour le couvrir de baisers ! Là, ces pauvres deshérités de la fortune grelottaient sous la bise d'hiver, n'ayant pour se réchauffer que le souffle des animaux qui partageaient avec eux ce triste abri.

N'était-ce que cela ? Oui, rien que cela !

C'était la nuit de Noël ; c'était la naissance du fils de Dieu, de ce rédempteur si impatiemment attendu par les justes, depuis si longtemps annoncé par les prophètes.

Les puissants de la terre, les riches, les moudains, ne s'en doutaient même pas. Que leur faisait à eux, bien peus, bien chauffés, bien vêtus, qu'un Dieu fut sur la paille maigre et tout ?

Il en est encore ainsi de nos jours ; le monde s'agite sans se douter de ce qui se passe dans le règne de la grâce.

Il y en a encore pour qui le jour de Noël n'est qu'une fête de convention, qu'une journée de plaisirs sensuels, sans attrait mystiques, ni joissances religieuses.

"Il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont pas reçu."

Les siens se sont les pécheurs, les endurcis, les aveuglés, qui lui disent : "nous n'avons pas de place pour vous dans notre hôtellerie, allez ailleurs..."

Ami, lecteur, vous ne serez pas de ceux-là. Vous ne repousserez pas l'homme Dieu, vous irez plutôt comme les mages, à la crèche, lui offrir de l'or, de la myrrhe et de l'encens.

L'encens à lui même dans sa gloire, et l'or à ses pauvres de la terre qui sont ses membres souffrants.

LA ST. VINCENT DE PAUL.

Cette admirable société continue sa marche à travers le monde, faisant le bien, distribuant d'abondantes aumônes, visitant les pauvres, les consolant, les ramenant à Dieu quand ils ont eu le malheur de s'en éloigner.

Il n'y a presque plus d'endroits sur le globe où elle n'a un pied à terre, et on la voit jusque dans les Indes anglaises, si bien secondée par le vice-roi, le marquis de Bute, s'exercer aux conquêtes les plus difficiles de la charité.

Elle s'avance sans bruit, sans éclat, comme fuyant la publicité, et pénètre partout, où pénètre partout où il y a des âmes à consoler.

Nous avons sous les yeux la statistique de cette société pour 1882. Les recettes ont été de \$1,784,420 et ses dépenses de \$1,489,628.

Sur ces montants, la Canada figure aux recettes pour \$37,160 et aux dépenses pour \$28,030.

Que de pauvres, secourus avec cette somme ! mais aussi que de charité et de bonnes œuvres dont Dieu seul a été le témoin.

On le sait, la partie matérielle des charités faites dans la St. Vincent de Paul n'est pas la plus importante ; ses membres visent plus haut que cela.

Le St. Père a déclaré St. Vincent de Paul patron universel de toutes les œuvres de charité, aussi est-ce dans cette société que les gens du monde peuvent sans qu'il en coûte, accomplir le mieux ce que l'évangile nous commande à l'égard de la charité.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'IVROGNERIE.

Que de gens se croient en sûreté de conscience, lors même qu'ils font les plus honteux excès dans l'usage des boissons enivrantes !

Que d'autres qui ne voient pas le quart du mal qu'ils font eux-mêmes ou font faire aux autres par leur ivrognerie.

Voici quelque chose qui vient à propos. C'est un résumé théologique sur la manière, que Mgr. O'Reilly, évêque de Liverpool a publié—pour réfuter les protestants—mais qui ne sera pas de trop pour certains catholiques. Chacun devrait le méditer à son aise et s'y tenir à l'occasion :

1. Quiconque boit délibérément jusqu'à perdre sa raison commet un péché mortel.

2. Quiconque sait d'expérience que lorsqu'il s'enivre, il a coutume de blasphémer, de jurer, ou de commettre d'autres excès de langue ou d'injurier le prochain, est coupable, outre le péché d'ivrognerie, de tous les autres péchés qu'il commet durant l'ivresse.

3. Quiconque ne prend pas les moyens nécessaires pour se corriger de l'habitude honteuse de l'ivrognerie, reste continuellement en état de péché mortel.

4. Quiconque sollicite et presse le prochain à boire excessivement, prévoyant qu'il s'enivra, commet un péché mortel.

5. Tout hôtelier ou autre débitant de boissons fortes qui continue à vendre de ces boissons à tout individu qu'il connaît comme ivrogne ou exposé à s'enivrer, commet un péché mortel, parce qu'il coopère de propos délibéré au péché grave d'un autre.

6. Quiconque est coupable d'excès dans le boire, quoique ne s'enivrant pas, mais qui par là cause des inquiétudes et des misères à sa famille en dépensant l'argent nécessaire à son entretien, commet un péché mortel contre la charité et la justice.

De même quiconque se rend incapable par l'usage de la boisson, de payer ses justes dettes quoique ne s'enivrant pas, commet un péché mortel.

JUSTICE ENFIN.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

Le 14 mai dernier, M. Baby Casgrain, député de l'Est à Ottawa, faisait une interpellation à l'effet de savoir si le gouvernement avait été informé (par lui) que M. Hubert Hébert, notaire, et agent de la station à Montmagny, avait été trouvé coupable de manœuvres frauduleuses commises dans une élection qui avait eu lieu à Montmagny, entre M. Bernatchez et M. Fortin. Il avait pour tant et fort bien dans le temps, que la cause avait été mise en appel, et qu'il aurait été plus prudent de sa part d'attendre la décision du haut tribunal saisi de la cause en dernier ressort.

L'interpellation n'en fit pas moins le tour de la presse et c'est, pourquoi, nous croyons devoir en justice pour M. Hébert, annoncer à nos lecteurs, que le 7 du courant, la Cour d'appel, siégeant à Québec, et présidée par l'honorable Juge en Chef Dorion, les honorables Juges Ramsay, Monk, Baby et Tessier étant sur le banc, vient de renverser le jugement de la Cour de Circuit et que les honorables Juges ont été unanimes à déclarer qu'il n'y avait pas eu de manœuvres frauduleuses de commissaires, qu'il ne pouvait par conséquent y avoir de condamnation. Ils ont en conséquence et unanimement renversé le jugement de la Cour inférieure, condamnant le plaignant et poursuivant M. l'avocat Choquette, à payer les frais de l'action tant en Cour d'Appel qu'en Cour inférieure.

On nous dit même que plusieurs membres du Barreau n'ont pas été très édifiés de voir M. Choquette se faire l'informateur et l'avocat de cette mauvaise cause jusqu'en Cour d'Appel, et que beaucoup d'entre eux de candidat et avocat malheureux du Comté de Montmagny qui jouent ainsi de malheur jusque dans ses propres causes.

LE CITOYEN BLANCHET.

Baie, l'improbable et l'inimitable Baie a fait le portrait de ce solitaire qui depuis cinq à six ans, vit au milieu de nous dans une primitive habitation de la république isolée de cinq cents.

Nous sommes bien sûr que l'on était loin de penser que ce vieux garçon avait été autrefois un personnage, mais à ses allures bizarres, étranges et des plus singulières, ceux qui l'ont rencontré ne l'ont pas vu une fois, j'ai vu des détails que nous fournis M. Baie qui l'avait dans l'œil depuis longtemps.

Cela commence comme un évan-gile, mais à l'importance, il se :

En ce temps-là existait à Montréal un homme unique, indescriptible, inépuisable, tellement singulier, bizarre, paradoxal, et phénoménal qu'il ne comptait jamais avec les autres, et qu'il était impossible de le classer dans une catégorie quelconque d'hommes ayant certaines occupations ou habitudes connues et définies, vivant d'une vie commune à un certain nombre, ayant enfin des faibles d'agir qu'on peut expliquer et qui se voient souvent, malgré leur étrangeté. Celui-ci n'était rien de tout cela ; il était... quoi ? Voyons,

comment pourrais-je bien le dire ? Il était, il était... le citoyen Blanchet. Jamais, sous aucun climat ni dans aucun siècle, il n'était vu un type pareil. La nature, pour le créer, avait dû se mettre en quatre et tirer des ficelles innombrables. En bien / cet être fabuleux, incroyablement, qui n'ait qu'une génération vit aujourd'hui, comme le plus modeste et le plus inconnu des hommes, sur une terre qu'il possède à St-Pierre, en bas de Québec, où il ne lit peut-être pas un journal, lui qui en devrait deux cents tous les jours.

Le citoyen Blanchet ne se rendait jamais aux séances de l'Institut ; il s'y trouvait tout rendu d'avance, le matin, dès que les portes s'ouvraient, et l'on était sûr de l'y trouver toute la journée, à quelque heure que ce fût, lisant tous les journaux imaginables qui se publiaient sur le continent américain. Il avait fait l'Institut soi, il se l'était incorporé ; les livres de la bibliothèque et les journaux de la salle étaient devenus sa chair et ses os ; il n'en sortait pas. On mangeait-il ? On couchait-il ? On se demandait-on parfois ; personne ne le savait. Moi, je crois qu'il mangeait des tranches de l'Institut, et qu'il se couchait dans les derniers exemplaires de l'*Éclair* qu'il avait été le dernier à rédiger. A l'Institut, il ne disait mot à personne, et quand par hasard il s'en échappait pour aller au dehors, il allait droit devant lui, toujours par le même chemin, les yeux baissés, ne voyant, n'entendant, ne regardant rien. Pourquoi ? Il n'y avait au monde que deux endroits pour lui, l'Institut et son gîte. (Citoyen, hola, d'où venez-vous donc ?—De l'Institut.—Où allez-vous donc, citoyen ?—A l'Institut.)

Tous les soirs, invariablement, à la même heure, on voyait sourdre de l'Institut, comme le jus sort du citron, une forme invariante, la même, surmontée du même petit casque, âgé de vingt ans, et chaussée d'une énorme paire de mocassins en feutre couleur de rouille ; cette forme, suivant exactement le même côté du chemin qu'il avait suivi la veille et qu'elle suivait le lendemain, longeait silencieusement les maisons, rôdait comme un pot de l'alignement et muette comme un sentinelle qui se dérobe tout en piquant droit devant elle. On allait cette ombre ? C'est ce que personne n'a jamais su ; mais ce qu'elle était, c'est ce que tout le monde savait.

Le citoyen Blanchet avait été le dernier rédacteur de l'*Éclair*, alors qu'il ne restait plus à ce journal que deux ou trois cents abonnés, à peine. C'est lui qui le rédigeait tout entier de la première à la dernière ligne, qui le composait, le corrigeait, l'imprimait et le portait lui-même en ville les samedis soirs de chaque semaine. Il fit ce métier-là pendant un an, je crois, et il l'aurait fait indéfiniment, n'était-il eu que dix abonnés à servir, si l'apparition, en 1852 du *Pays*, de ce cher vieux *Pays*, dans lequel l'ai vu me cervelle et moi cœur pendant huit ans, ne fut venue obliger l'*Éclair* à rendre l'âme sur le sein de son unique rédacteur.

Le citoyen Blanchet parlait à toutes les séances de l'Institut, qu'il fut ou non inscrit parmi les dissidents, quel que fût le sujet de la discussion. Il se levait droit comme un poutrelle droit à l'Institut. "M. le président" pour lui tourner le dos immédiatement après et parler tout le temps qu'on aurait voulu, dans la même attitude, sans bouger d'une semelle et le regard toujours fixé exactement sur le même point.

Sa nature, son essence même, c'était l'invincibilité. Il avait toujours la même allure, le même maintien, le même regard, le geste et le même habit. Je ne l'ai vu un seul jour habillé différemment, et se tenant autrement que je ne l'avais vu cent fois, et que j'étais certain de le voir cent autres fois.

Il faisait à l'Institut des harangues terroristes et proposait des motions d'un radicalisme féroce et cependant il était l'homme le plus inoffensif et le plus doux au monde.

LE BAL DE VANDERBILT.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

Cette fête était annoncée depuis longtemps et faisait la préoccupation de la haute société mondaine de New-York. On ne parlait que des préparatifs, des décorations, des prodiges de luxe déployés pour célébrer toutes les splendeurs connues. Deux mille invitations avaient été distribuées parmi les sommités sociales, les sommités de la finance surtout, et de forts statisticiens s'amusèrent à supputer combien de centaines de millions, combien de milliards seraient représentés ce jour-là sous le toit de l'homme le plus riche d'Amérique, l'un des plus riches du monde. Bref, le bal Vanderbilt était l'événement attendu ; il est arrivé, et de fait, il a répondu à toutes les promesses et à toutes les impatiences. Nous ne voudrions pas entreprendre une description qui nous entraînerait forcément en pleine fiente, le mot est banal, mais il n'y en a pas d'autre ; disons seulement, comme échantillon, qu'un million d'une profusion des fleurs les plus rares et les plus magnifiques, il n'y avait pas, d'après un dénombrement que nous avons sous les yeux, moins de cinquante mille roses d'espèces choisies, employées dans la décoration.

Comme contraste, une foule populaire s'était accumulée de bonne heure aux alentours de l'hôtel resplendissant de lumière, et les propos qui flottaient dans cette foule n'étaient rien moins que sympathiques. La police, qui était en nombre, a eu grand peine à plusieurs reprises à réprimer des mouvements approchant du désordre. "Les policemen, raconte le *Herold*, gardaient les entrées et contenaient les groupes parfois trop agités, et étaient obligés par moments de faire des sorties au gros du rassemblement pour faire place aux allants et venants."

C'est le même esprit partout. En Europe on appelle ces gens des niveleurs ; on les voit toujours manœuvrer contre les riches, conspirer contre le capital, insulter à l'intelligence et au succès. Quel droit de plainte ont-ils contre Vanderbilt et ses richesses ?...

L'aristocratie de l'argent dont Vanderbilt est le primat en Amérique, n'est il pas le résultat nécessaire de la liberté commune des citoyens aux Etats-Unis ? Qu'on nous explique comment il pourrait en être autrement.

En raisonnant on peut, ces mécontents arriveraient vite à se convaincre que cette inégalité sociale est dans l'ordre et même indispensable aux fins de la société.

Mais comment discuter avec ceux que la douleur torture et que la vue des joissances et de l'opulence exaspère ainsi ?...

Si vous souffrez de affections bilieuses, maux de tête ou indigestion employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cts.

NOTES LOCALES.

L'ouverture du Bazar est remise au Dimanche précédent le 1er Janvier.

Nous avons reçu la Biographie de Sir Chs. Tupper, par Charles Thibault Ecr. Nous en parlerons.

Les moulins de M. Maynard, à d'Ipswich, bâtis par M. Thomas Burt de ce village ont été détruits par le feu lundi matin.

Il y avait une assurance de \$4,000, représentant les deux tiers à peu près de la valeur des propriétés.

N'oubliez pas d'aller visiter le magnifique assortiment de M. A. Plamondon, Jr. c'est le plus beau du genre qui ait été vu à Arthabaska ville. Que vous achetiez ou non, vous êtes tous invités à aller le visiter.

On a écrit de Drummondville que les travaux du collège en voie d'érection avancent rapidement. Les classes sont sous la direction des frères de Ste. Croix, et se font temporairement dans le vieux presbytère.

Un bon farieux a été logé ces jours derniers dans la prison de ce district. Il vient de Durham Sud. Des procès se poursuivent pour obtenir son admission à l'Asile de Beaufort.

Etes vous en peine pour acheter vos épiceries ? Allez chez M. Omer Guay, à la Station, là où le quart blanc, rouge et bleu, est suspendu au-dessus de la porte.

Spécialité pour le rhé, variétés de bonbons, bonbons, et de tout ce qu'il faut pour fêter Noël et le jour de l'An convenablement.

Remarque bien ceci surtout : à ce magasin vous trouverez le maximum dans la qualité et le minimum dans le prix, ce qui veut dire en langage vulgaire que c'est là où on se trouvent les meilleurs effets et où on les a achetés à meilleur marché. Ça vaut la peine d'y aller.

Tout le monde s'accorde à dire que le plus bel assortiment d'objets de fantaisie, pour cadeaux de Noël et du jour de l'An, se trouve chez M. A. Plamondon, Jr.

La distribution solennelle des prix, annoncée l'été passé—aura lieu au convent de St. Christophe, jeudi, le 27 du courant, à 7 h. p. M. Admis sans avec des cartes seulement.

M. Brassard, seigneur de Drummondville, a été admis à pratiquer comme huissier par l'hon. juge Plamondon.

Bonbons en grande variété et pour satisfaire les goûts les plus délicats, en vente chez M. A. Plamondon, Jr. Aussi, raisins, amandes, dattes &c.

MENUS PROPOS.

Sir Charles Tupper a démenti la rumeur allant à dire qu'il avait réussi à négocier un traité de commerce avec la France, et a ajouté qu'il n'y avait pas même pensée.

Il a été à Paris simplement pour représenter le Canada à la conférence tenue en cette ville dans l'intérêt des câbles transatlantiques.

On estime qu'il y a deux millions de veuves en Allemagne à l'heure qu'il est, mais que leurs maris sont en bien petit nombre au Ciel, les autres étant aux Etats Unis.

Le télégraphe nous apprend que cinq comètes ont fait leur apparition à Buenos Ayres, mais ne dit pas si ce sont des comètes de la terre ou du firmament.

L'archevêque de Toronto, Mgr. Lynch, vient d'adresser aux prêtres et membres du clergé d'Irlande, une lettre pour leur faire connaître la position des émigrés irlandais en ce pays et aux Etats Unis. Il s'adresse particulièrement sur les dangers que les menacent dans leur foi, à cause du manque de prêtres parlant leur langue, des écoles communes auxquelles ils se trouvent comme forcés d'envoyer leurs enfants et, enfin, par la pauvreté qui oblige bien souvent les membres de la famille à se disperser de part et d'autre sans protection.

Sa Grandeur a des paroles terribles contre les *Landlords* et ne ménage pas le gouvernement anglais qui n'a pas fait tout ce qu'il eût pu faire pour la pauvre mais loyale et patriottique Irlande.

Il est maintenant certain que M. Mercier n'a pas voté pour le suffrage universel lors de la discussion sur cette question, au club national de Montréal.

Mais ce qui frappe tout d'abord et qui peut raisonnablement donner la mesure du radicalisme professé par cette institution, c'est que 36

Santé, un sommeil tranquille la donne.
Un sommeil trop profond dispose à l'apoplexie et à l'infirmité. Les personnes maigres et irritables, à qui un sommeil long et calme serait si salutaire, dorment, en général, très peu; celles qui sont chargées d'embarras et qui auraient besoin d'exercitation dorment beaucoup.
On dit souvent et avec raison que la nuit, est faite pour dormir. Le sommeil du jour est pourtant salutaire pendant les fortes chaleurs, la sieste ou la méridienne est même prescrite aux personnes dont l'esprit travaille beaucoup.

Pour bien dormir, il est essentiel que la digestion soit au moins commencée, que les membres soient libres de toute étreinte et de toute ligature. La tête doit être haute et modérément couverte, les pieds chauds, les couvertures légères. Il faut encore que la chambre à coucher soit assez grande pour que l'air puisse y pénétrer assez pour purifier celui que nous avons corrompu; il faut qu'il n'y ait, dans cette chambre, aucune odeur, qu'elle soit peu ou point éclairée et que le lit ne soit pas trop mou; pas de lit de plume qui échauffent trop le corps et aiguillonnent tout le système nerveux.

Il est utile de s'habituer à dormir tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, afin que chaque poumon éprouve alternativement la même fatigue et le même repos.
Pour conserver la santé et pour vivre longtemps, il faut se lever de bonne heure. Tous les vieillards que nous avons connus se couchaient de bonne heure et se levaient de bonne heure. L'air pur du matin, élabore pendant la nuit par les végétaux, ra jeunit les poumons.

LA SOIE.

La découverte de la soie est attribuée à l'une des femmes de l'empereur de Chine, Hoangti, qui régnait deux mille ans, environ avant l'ère chrétienne. Depuis lors, on en fait, dans les jardins du palais impérial, est spécialement consacré à la culture du mûrier et à l'élevage du ver à soie.

Des moines persans qui étaient venus à Constantinople, révélèrent à l'empereur Justinien le secret de la culture de la soie et lui firent présent des vers qui la produisent.

On la Grèce, la sériciculture a passé en Italie, vers la fin du 13^e siècle.

Quand les Papes quittèrent Rome, pour s'établir à Avignon, France, ils y introduisirent le secret gardé jusque-là par les Italiens.

Louis XI établit, à Tours, une manufacture de soieries.

François I^{er} est le fondateur des manufactures de soie de Lyon les quelles, jusqu'ici, tiennent la tête dans cette industrie.

Henri II, au mariage de sa sœur, portait le premier haut de chausse de soie qui ait été fait.

VINGT JOURS DE LETHARGIE

Un curieux cas de léthargie vient d'être constaté à Vanves.

Un propriétaire d'origine polonaise M. Visziewski, y habitait depuis quelques années avec sa femme, Elzabeth Czernomska. Cette personne était malade depuis longtemps. Dans les premiers jours de novembre, sa situation empira, et bientôt elle tomba dans un état de catalepsie absolue. On la nourrissait avec du bouillon.

Le 14, on la crut morte, mais le médecin de l'état civil, M. Baudry, constata qu'elle vivait encore, bien qu'elle fut sans mouvement. Ce n'est qu'avant hier qu'on a eu la certitude de son décès. Elle est donc demeurée vingt jours en léthargie. La défunte était âgée de cinquante ans.

NOTES COMMERCIALES.

Le Sénat français a autorisé la fabrication des boîtes de montre, en or, au titre de 14 carats.

La meilleure espèce de pommes de terre, actuellement cultivée en Angleterre est la Magnum Bonum.

La faillite des Acieries de Londonderry, Nouvelle-Ecosse, est attribuée à leur mauvaise gestion.

La fabrique de sucre de Farnham est en plein travail, et le sucre produit est, dit-on, d'excellente qualité.

Une quantité considérable de dindes de première qualité est actuellement exportée en Angleterre pour le marché de Noël.

La fermeture de la navigation a supprimé le travail de 1,500 chevaux à Troy. Les fermiers des environs les prennent en pension moyennant \$1.00 par semaine.

Le Pacifique Canadien a donné, à la compagnie bouillière du Saskatchewan, un ordre pour la livraison de quatre wagons de charbon, par jour. Cet ordre a été donné après les essais qui ont été faits dernièrement.

Soixante dix des ouvriers des ateliers de locomotives de Patterson, qui ont été remerciés, se sont embarqués pour Glasgow. Ils sont engagés pour travailler dans les chantiers de construction de bâtiments à vapeur.

Les malles européennes pour l'Australie augmentent considérablement. Le dernier steamer parti de San Francisco en destination de l'Australie a emporté 900 sacs de matières postales dont une grande partie provenait d'Europe.

La Salsepareille d'Ayer possède le don merveilleux de purifier et de fortifier le système. Elle est indispensable aux malades.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renower.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive, leur croissance et leur lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la tête, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes sébacées, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Drogueries.

En vente chez F. X. GENDREAU, à Arthabaskaville.

AVIS.

CANADA
Province de Québec,
District d'Arthabaska.

La société en nom collectif qui a existé entre les soussignés et Francis Desrochers, fils, comme commerçants de bois, à Drummondville, sous la raison sociale de "Desrochers, Mitchell & Co.", a été dissoute.

Datée à Drummondville le trente et un Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

(Signé) ROB. McDUGALL,
WM. MITCHELL,
W. J. WATTS.

A VENDRE.

UNE TRES BONNE MAISON

En Briques,

PRESQUE EN FACE DE LA COUR,

Arthabaskaville,

Actuellement habitée par Mr. le Dr. Fortin.

Un grand emplacement planté d'arbres offre une très bonne terre à jardin l'entourant. L'intérieur de la maison est bien terminée, et offre toutes les commodités désirables sans compter l'eau de l'aqueduc qui est la meilleure du monde.

IL Y A REMISE, HANGARD, etc.

POSSESSION IMMEDIATE

DONNÉE À L'ACHETEUR

Pour le prix et les conditions s'adresser à ce bureau ou à Elz. Ouellet Ecr., Marchand, Arthabaskaville.

CREDIT FRANCAIS

Franco-Canadien.

T. Côté, Notaire

ARTHABASKAVILLE.

Se chargera, à des taux modérés,

d'effectuer les emprunts à cette société.

Z. LAPIERRE

Fabricant de Chaussures

---306---

Rue St. Paul, Montreal.

Etabli en 1853

LA WATERTOWN

Cie. d'Assurance Agricole

PAR ACTIONS,

DE WATERTOWN, N. Y.

N'assure que les propriétés rurales et résidences privées.

Elle paie les pertes par le feu et la foudre que le feu s'ensuive ou non. Pertes remboursées pour les animaux tués par la foudre n'importe où sur la ferme.

CAPITAL CASH.....\$300,000.00

REVENUS.....\$1,491,624.33

Cette compagnie a déposé \$100,000 entre les mains du gouvernement de la Puissance comme garantie des pertes qu'elle pourra subir en Canada.

ISAAC MUNSON.....Président.

H. M. STERN.....Secrétaire.

DEWEY & BUCKMAN.....Agts généraux.

Brockville, Ont.

E. PIUZE, Agent local

Arthabaskaville, P. Q.

6 m. 25 Août 83.

A Vendre

40.000 CHAUDIERES

A SUCRE

A Très Bas Prix

CHEZ

J. C. THIBAUT,

FERBLANTIER,

Arthabaska Station.

Les Cultivateurs feront bien de s'en prévaloir en vue de la prochaine saison.

P. S.—Aussi, un assortiment varié de BIJOUTERIES et de JOUJOUX.

Une visite est sollicitée.—1 m.

J. N. BERGERON

MEDICIN-CHIRURGIEN

STANFOLD.

Spécialité en médecine. Traitement des maladies des yeux.

N. B.—Venant de recevoir deux séries de verres à lunette, le Dr. Bergeron est en état de donner le numéro des lunettes aux myopes et aux presbytes.

23 Juin 1883.—1 an

A Vendre.

Les œuvres complètes de JULES VERNE, bien reliées et illustrées, à bon marché et avec conditions faciles. S'adresser à ce bureau.

MANUFACTURE

DE

CIGARES

D'ARTHABASKA.

Cette manufacture nouvellement établie à Arthabaskaville, est maintenant en active opération, et peut supporter la compétition avec aucune autre manufacture de ce genre dans la province.

Les propriétaires se sont efforcés d'en faire un établissement de première classe, et ils se flattent de pouvoir fournir au commerce des articles qui défient toute compétition, tels que

Cigares Canadiens,

Cigares importés,

Tabac de toutes sortes.

Le tout à des prix modérés.

On achète aussi à cette manufacture le Tabac Canadien au plus haut prix du marché

J. E. A. THEROUX & Cie.

9 Sept. 1882.

HOTEL

ARTHABASKAVILLE,

(Ancien Hotel Dorais.)

Cet établissement bien connu, a changé de propriétaire. Il est maintenant sous la direction des soussignés, qui en ont la propriété.

Des voitures transporteront les voyageurs à l'arrivée de chaque train au Grand-Tronc.

Il y a une magnifique salle à échantillons pour les commis voyageurs.

La table ne laisse rien à désirer. Les liqueurs à la barre sont de premier choix. Prix modérés.

T. MAHEU & Cie.

18 Juillet 1882.—1a.

Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

DE

STANSTEAD & SHERBROOKE.

ETABLISSEMENT.....1835

Bureau des Directeurs:

GEO. H. ALLAN, Waterloo.

F. P. BUCK, Sherbrooke.

NATH'L. PETTES, Knowlton.

WM. WHITE, Pres't.

C. A. BAILEY, Cookshire.

J. N. GALE, Danham.

J. L. TERRILL, Stanstead.

GEO. ARMITAGE, Sec.-Tras.

JOSEPH BEDARD, Richmond.

LT. COL. B. T. MORRIS, Aacot.

WM. WHITE, Sherbrooke.

I. WOOD, Inspector.

LOUIS RAINVILLE.

Agent Local, Arthabaska.

Toutes pertes réglées avec célérité. Risques soigneusement examinés et grandes lignes évitées.—1 an

OUVERTURE DES CLASSES

Aux Maisons d'Education et à

MM. les Commissaires d'Ecole.

A l'occasion de la rentrée des classes on voudra bien se rappeler que notre librairie offre l'assortiment le plus complet de

Livres et Fournitures pour les Ecoles

A DES

PRIX TRES-REDUITS.

Nous engageons donc les directeurs et directrices des maisons d'éducation, les instituteurs et les commissaires d'école à nous faire parvenir, le plus tôt possible, leurs commandes, afin de n'éprouver aucun retard à l'ouverture des classes.

Catalogues, Listes de Prix, Echantillons de Papiers, Etc.

—ENVOYÉS SUR DEMANDE—

J. B. ROLLAND & Fils,

LIBRAIRES,

Editeurs de la Nouvelle Série de Livres de Lecture Graduée de A. N.

Montpetit.

12 ET 14 RUE ST. VINCENT

Montréal.

EMPLACEMENT A VENDRE

Dans le Village de Warwick, avec maison et boulangerie, à des conditions faciles.

S'adresser à

l'h BEAUCHEMIN.

10 Mars 83. Warwick.

AUPUBLIC.

Le soussigné a pris une Licence d'Encauteur et est prêt à entreprendre toute affaire en cette branche aux conditions les plus faciles, promettant entière satisfaction.

Il continue, comme par le passé à pratiquer comme Huissier, et se chargera avec plaisir de toutes collections et autres services.

Moulins à Coudre

Constantement en mains à sa résidence. Conditions avantageuses.

Une visite est sollicitée.

Elz. PIUZE,

Arthabaskaville.

MAISON A VENDRE OU A LOUER.

L'une des meilleures places pour un ouvrier charbon.

Livrable de suite. Conditions faciles. S'adresser au géolier de la prison, Arthabaskaville, par lettre ou personnellement.

ASSUREZ-VOUS !

A LA

ROYALE ANGLAISE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU.

ETABLISSEMENT EN 1845.

CAPITAL — \$10,000,000.

Valeurs, 1^{er} Janvier 1882,

\$26,382,274.

Dépôt au Gouvernement du

Canada, \$515,515.

Placements en Canada, \$700,000

A le plus haut surplus des Compagnies d'Assurances du monde entier !!!

A le plus fort dépôt à Ottawa !!!

A le plus large revenu de primes en Canada !!!

Pour les Cultivateurs et Bâtisseurs Isolés aux plus bas !!!

Pertes payées le plus promptement.

LOUIS RAINVILLE.

Notaire.

Agent à Arthabaskaville, P. Q.

Vend aussi des tickets pour Manitoba, l'Ontario, le Passumpsic, le Vermont Central, et le Grand Tronc.

PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES

DE MCGALE, recouvertes en sucre

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, et tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. LES PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSEES, DE MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomacales jusqu'à présent offertes au public.

B. E. MCGALE, Chimiste,

Montréal.

SPRUCINE.

Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement du Gorge et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mou—A vendre partout à 25 et 50c. la bouteille.

B. E. MCGALE, Chimiste,

Montréal.

BONNE NOUVELLE.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public du district d'Arthabaska, qu'il a pris une

LICENCE D'ENCAUTEUR

Et qu'il entreprendra toutes affaires en cette branche aux conditions les plus faciles. Comme il est déjà avantageusement connu du public dans ce genre d'affaires, il espère que le public continuera à l'encourager, promettant comme par le passé pleine et entière satisfaction.

Des Salles d'Encauteur seront ouvertes à différents endroits dans les Comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic, où des ventes périodiques annoncées d'avance auront lieu, et où les personnes désireuses d'offrir quelques objets pour être vendus à l'Encauteur pourront les y déposer jusqu'à ce que la vente ait lieu.

MACHINES A COUDRE.

Le soussigné aura constamment en mains à sa résidence à Victoriaville toutes espèces de Machines à Coudre, provenant des Manufactures les plus en renom de la Puissance du Canada et des Etats-Unis, qu'il vendra aux conditions les plus avantageuses.

S'adresser pour toutes affaires dans les deux branches ci-dessus au soussigné à Victoriaville, P. Q.

SIMEON LAVIGNE.

26 Mai 1883.

BOTTES SAUVAGES.

Le soussigné a ouvert une manufacture de Bottes Sauvages à Stanfold. Il garantit son ouvrage de première qualité. En gros et en détail. Prix modérés.

Pour du Cash seulement.

LEON B. BRUNELLE,

Stanfold, P. Q.

27 Janvier 1883—1an.



HARMONIUMS

DE BELL.

EN VENTE CHEZ

D. O. BOURBEAU,

Arthabaska Station.

Ces instruments sont de première classe et seront vendus à des

PRIX REDUITS.

EXPOSITION DE 1881.

KNABE

PREMIER PRIX!

FISHER,

Diplôme pour Excellence Générale.

STEPHENSON

Ci-devant WEBER & Cie.

Mention Honorable.

HARMONIUMS DE SMITH

BOSTON.

On donne les meilleures garanties pour la qualité et la durée de ces instruments. On fait en outre une spécialité de la réparation des Pianos.